

Ordonnance du Roy, pour régler le rang entre les officiers d'Artillerie de Terre & de ceux de la Marine. Du 9 mars 1706.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, pour régler le rang entre les officiers d'Artillerie de Terre & de ceux de la Marine. Du 9 mars 1706. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : Metz : J. Antoine, 1706

Description matérielle : p. 31 à 33 ; in-8.

Sujet(s) : 18e siècle

France

artillerie

texte réglementaire